

Une excellente perspective de carrière avec des avantages sociaux, des formations et un avancement professionnel!

Devenez préposé(e) aux soins à la personne (PCA)

Le programme de préposé(e) aux soins à la personne (PCA) est dispensé par MassHealth. MassHealth règle le/la bénéficiaire— l'employeur (la personne ayant un handicap physique, intellectuel ou développemental) pour l'engagement d'un(e) préposé(e) aux soins à la personne qui aide dans le cadre d'activités quotidiennes :

- Préparation des repas et alimentation
- Entretien ménager et courses
- Aide à l'ambulation et aux transferts
- Soutien à la marche
- Aide à l'usage des toilettes
- Aide au bain et à l'habillage

Exigences

- Pouvoir travailler légalement aux États-Unis
- Pouvoir comprendre et exécuter les instructions du client- employeur
- Les PCA nouvellement recrutée doivent compléter une formation d'orientation dans les neuf (9) mois suivant la date d'embauche
- Consultez d'autres exigences au 130 CMR 422.000 du règlement de MassHealth

Avancement de carrière

Dès le premier jour de la deuxième année d'emploi, un(e) PCA a droit aux suivants :

- Chèques éducation (huit crédits gratuits par an) dans des programmes donnant droit à des crédits ou à des diplômes dans les domaines de l'informatique, des soins de santé ou de l'éducation.
- Programme d'aide-soignant(e) certifié(e) comprend les frais de cours, le test de certification et l'uniforme.

Avantages

- Salaire horaire de 19,00 \$
- Congés familiaux pour raison médicale rémunérés
- Jusqu'à 50 heures de congés payés
- Admissibilité au chômage

Formation gratuite

Au terme de votre premier jour d'emploi à titre de PCA, vous pouvez vous inscrire à divers cours en plusieurs sessions et à des ateliers d'une journée!

Commencez dès aujourd'hui!

- Accédez à plus de détails sur le site www.MADirectCare.com.
- Créez un profil du travailleur sur le site <u>www.MassPCADirectory.org.</u>
 Entrez en contact en ligne avec des personnes qui souhaitent embaucher un(e) PCA Les clients-employeurs potentiels consulteront vos préférences professionnelles, vos qualifications, vos compétences et votre formation.



